

Le Bois de Païolive



Une randonnée proposée par bernardino



Découverte d'un bois particulièrement intéressant au dessus de la ville des Vans.

Remarques issues de commentaires sur ce circuit : ce circuit est celui que j'ai réalisé en 2013, il s'avère maintenant, et c'est normal, que certaines indications ont été rajoutées (panneau et sans doute balisage). Le randonneur pourra alors s'évader sur d'autres sentiers mais y trouvera toujours une originalité et un intérêt dans ce remarquable bois, avec aucune chance de s'y perdre.

| | | | |
|---------------------------|--------|---------------------------------|------------------|
| Durée : | 3h00 | Difficulté : | Moyenne |
| Distance : | 9.16km | Retour point de départ : | Oui |
| Dénivelé positif : | 163m | Moyen de locomotion : | A pied |
| Dénivelé négatif : | 156m | Région : | Massif central |
| Point haut : | 250m | Commune : | Les Vans (07140) |
| Point bas : | 152m | | |

Description

Stationner sur la place de l'église de Chassagnes (D/A).

Descendre plein Est par les ruelles et rejoindre la route principale de Chassagnes la D259A. La prendre à droite plein Sud, traverser le village et rejoindre une large piste très caillouteuse.

(1) Entamer toujours plein Sud une courte montée, parvenir sur une autre piste, horizontale.

La prendre à gauche et rejoindre l'ermitage Saint Eugène.

(2) Continuer sur 200m environ pour atteindre une large plateforme dominant Chassagnes. Revenir sur ses pas pour prendre à gauche un bon sentier balisé Bleu qui mène à un point intéressant: La Gleysasse, point de vue et grotte

(3) Rester sur le sentier qui, en corniche, surplombe majestueusement les méandres du Chassezac, c'est le GR®4. Atteindre alors un carrefour.

(4) Laisser filer en face le GR®4 pour prendre à droite le sentier balisé J (Jaune). **Attention à ce point :** ne pas tenir compte de la croix Jaune à droite. Atteindre le lieu dit Les Trois Seigneurs, grand carrefour de sentiers (retrouver ici le GR®4).

(5) L'ignorer encore pour prendre à gauche, traverser la route, parvenir au parking Les Clairières. Suivre le balisage Vert c'est le sentier de la Vierge

(6). Ce sentier est une boucle qui revient au parking.

Retraverser la route pour retourner au carrefour des Trois Seigneurs.

(5). S'orienter alors à gauche sur le GR®4. Y rester sur 1km environ, laisser à droite la piste de montée pour trouver avant la D901 un bon sentier.

(7) L'emprunter à droite et en suivant le balisage Jaune atteindre la Chapelle bien visible de Sainte Philomène.

A la chapelle en contrebas le sentier rejoint le parking (D/A).

Informations pratiques

Pas de point d'eau.

Attention : La partie en corniche mérite une vigilance particulière si vous randonnez avec des enfants.

A proximité

[Ermitage Saint Eugène](#)

[Chapelle Sainte Philomène](#)

[Le bois de Païolive](#)

Points de passages

- D/A Parking Eglise de Chassagnes**
N 44.407686° / E 4.165826° - alt. 191m - km 0
- 1 Carrefour Chassagnes**
N 44.406044° / E 4.167919° - alt. 160m - km 0.43
- 2 Ermitage Saint Eugène**
N 44.403004° / E 4.17576° - alt. 227m - km 1.57
- 3 La Gleysasse**
N 44.401962° / E 4.189828° - alt. 229m - km 3.03
- 4 Carrefour**
N 44.395892° / E 4.191031° - alt. 200m - km 3.78
- 5 Carrefour des Trois Seigneurs**
N 44.396754° / E 4.179495° - alt. 212m - km 4.73
- 6 La Vierge**
N 44.390148° / E 4.178136° - alt. 223m - km 5.7
- 7 Carrefour pour Sainte Philomène**
N 44.40147° / E 4.165831° - alt. 245m - km 8.08
- D/A Parking Eglise de Chassagnes**
N 44.407732° / E 4.165828° - alt. 191m - km 9.16

Plus au Nord [Thines](#) et ses circuits de randonnée.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-bois-de-paiolive/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.